



Section Fédérale des Retraités de l'Action Sociale Force Ouvrière

MANIFESTATION REGIONALE DES RETRAITES DU 24 MARS 2022

La Section Fédérale des Retraités de l'Action Sociale FO appelle à la journée de manifestation régionale du 24 mars 2022 lancée par le Groupe des 9 des retraités CGT, CFTC, CFE-CGC, FSU, Solidaires retraités, RFP, LSR, Ensemble et solidaires, Union Confédérale des Retraités FO (UCR FO).

Une nouvelle mobilisation pour faire avancer nos revendications : défense du pouvoir d'achat, de la Sécurité Sociale, du service public, des libertés fondamentales.

Les retraités doivent se mobiliser massivement pour obtenir satisfaction.

Défense du Pouvoir d'Achat

Le pouvoir d'achat se dégrade depuis 2014, nous avons perdu 10 à 12 %, soit un mois de retraite par an. En 2021, la revalorisation de 0,4 % pour le régime général et de 1 % pour les régimes complémentaires ne compense pas la hausse du coût de la vie de 1,6 %, ne tient pas compte de l'augmentation du coût de l'énergie de 10%, des mutuelles, des produits de première nécessité. Au 1^{er} janvier 2022, une augmentation d'1.1 % des retraites du régime général qui ne compense pas l'inflation déjà à plus de 3 %.

La Section Fédérale des Retraités de l'Action Sociale FO exige :

- La ré-indexation des pensions sur les salaires.
- Une augmentation des retraites et des pensions, un minimum de retraite au SMIC.
- Des pensions de réversion sans conditions d'âge et de ressources
- Rattrapage des pertes de pouvoir d'achat équivalent à un mois de pension par an.
- Annulation de la hausse de la CSG de 1,7 % décidée par le gouvernement actuel en 2017.
- Rétablissement de ½ part fiscale supplémentaire pour les parents isolés, les veufs-veuves qui a été injustement supprimée.

Défense de la protection sociale, de la sécurité sociale, de la santé, de la prise en charge de la dépendance

Une sécurité sociale pour tous sur la base du CNR de 1945 solidaire intergénérationnelle financée par la cotisation.

Santé

Un système de santé assurant une bonne prise en charge des soins, pour ce faire revenons sur la suppression des 115000 lits en 25 ans dans les hôpitaux et des 100 000 postes de soignants en 8 ans, arrêtons l'hémorragie de la suppression de lits pendant la crise sanitaire. Pendant cette pandémie, les retraités n'ont pas été prioritaires dans la prise en charge des soins à l'hôpital.

Prise en charge de la dépendance

La loi Grand Age ne verra pas le jour pendant ce mandat, elle est pourtant urgente, il y aura 100000 personnes âgées de plus en 2030. Pour permettre à la population de bien vieillir, le rapport LIBAULT prévoyait 6 milliards pour 2024. Le compte n'y est pas, le gouvernement mobilise simplement 400 millions en 2022.

Faisons appliquer le Plan Grand Age (loi de 2005) qui devait prévoir une dotation en personnel de soins et d'accompagnements d'un salarié pour la prise en charge d'une personne dépendante, nous en sommes encore loin aujourd'hui avec un ratio de 0,62.

La Section Fédérale des Retraités de l'Action Sociale FO exige l'amélioration des conditions de travail, l'embauche des personnels nécessaires dans les services de santé, les EHPADs et les services d'aide à domicile.

Situation dans les EHPADs :

Le scandale ORPEA illustre la dérive de la marchandisation et de la financiarisation du travail social.

L'enquête de Victor CASTANET porte sur les pratiques d'un groupe financier gérant des EHPADS à but lucratif. Il décrit le fonctionnement de certaines EHPADs qui font subir aux personnes âgées dépendantes des traitements inacceptables de maltraitance institutionnelle aux seuls objectifs de profits financiers.

De graves dysfonctionnements sont mise en évidence, il est impératif que les inspections fassent toute la lumière, que les signalements de maltraitance soient pris en compte, que les dépôts de plainte soient examinés dans le cadre de procédures judiciaires. Ces atteintes au respect de la dignité humaine doivent être sanctionnées.

La Section Fédérale des Retraités de l'Action Sociale FO condamne ces dysfonctionnements et ces maltraitements sur les salariés et les personnes âgées dépendantes.

La Section Fédérale des Retraités de l'Action Sociale Force Ouvrière exige

- La fin de la marchandisation du travail social.
- Le financement de la prise en charge de la dépendance par l'Assurance maladie de la Sécurité Sociale et la création d'un grand service public de l'autonomie.
- Un reste à charge de proportionnel aux ressources de chacun sans récupération sur un patrimoine acquis tout au long d'une vie.
- La création de 300 000 postes dans le secteur médico-social, 200 000 dans les EHPADs et 100 000 dans l'aide à domicile.

Service public :

La Section Fédérale des Retraités de l'Action Sociale FO constate la réalité de la fracture numérique, revendique le maintien et le retour des services publics de proximité avec des guichets et accueil physique dans les administrations, santé, action sociale, transports, logement.

Libertés individuelles et collectives

A cause de la pandémie le gouvernement depuis 2 ans n'a cessé de promulguer des lois et décrets attaquant les libertés individuelles et collectives, limitant nos déplacements et accès à certains établissements, le droit de manifester, la Section Fédérale des Retraités de l'Action Sociale FO condamne ces atteintes à nos libertés fondamentales et exige l'abrogation.

La Section Fédérale des Retraités de l'Action Sociale FO appelle à se mobiliser contre cette régression sociale avec la mise en cause des acquis (conventions collectives, retraites, pouvoir d'achat ...). Construisons le rapport de force nécessaire pour faire avancer nos revendications.

La Section Fédérale des Retraités de l'Action Sociale FO appelle ses adhérents à participer massivement à la manifestation Régionale du 24 mars 2022.

Rapprochez-vous des Unions Départementales de retraités (UDR FO) ou des SDAS FO pour connaître les lieux de manifestation.

Le Secrétaire de la Section Fédérale
Des Retraités de l'Action Sociale FO